

**DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-
RHÔNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

**MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR**

Code Postal 13320

Le Maire de la Commune de Bouc Bel Air

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à des adjoints, en cas d'empêchement ou d'absence, à des membres du Conseil Municipal.

OBJET :

Délégation de fonction à

Madame Marie Pierre
VITIELLO
Conseillère Municipale

2023/73

ARRÊTE

Article un :

Madame Marie Pierre VITIELLO, Membre du Conseil Municipal, à défaut des Adjointes et des Conseillers Municipaux qui la précèdent dans l'ordre du tableau, est déléguée pour remplir, en mes lieu et place, les fonctions d'Officier d'Etat Civil, le samedi 17 septembre 2022 à 15h30 pour le mariage de :

- Monsieur Maurice, Marius, Jean BONY
- et
- Madame Chantal, Camille, Andrée DEYIRMENDJIAN

Article deux :

Le présent arrêté sera inscrit au Registre des Actes de la Mairie et copie en sera adressée à Monsieur le Sous-préfet d'Aix en Provence

Fait à Bouc Bel Air, le 25 Octobre 2023


Richard MALLIÉ